

**Compte rendu de la réunion « Parcoursup (PS) 2021 – DGESIP**  
**Attendus / enseignements de spécialité - information des candidats »**  
**Le 6 juillet 2020, MESRI, 9H30-11h, par zoom.**

- **Liste des participants :**
  - Jérôme TEILLARD, MESRI,
  - Pierre MATHIOT, Directeur général Sciences Po Lille, Chargé de la mission sur la réforme du lycée et du baccalauréat,
  - Jean-Charles RINGARD, IGAENR, MESRI,
  - Isabelle PRAT, MESRI,
  - Olivier SIDOKPOHOU – IGEN,
  - Laurent CHAMPANEY, Directeur général Arts et Métiers, Président de la commission Amont de la CGE,
  - Thomas LAGATHU, Président du GT Parcoursup de la CGE, Directeur de SESAME,
  - Nadia HILAL, Chargée de mission Amont, Aval, Recherche, CGE,
  - Et des représentants de plusieurs établissements/Grande écoles et des concours
  - Nombre de participants : **72 personnes.**
  
- **Jérôme Teillard : Les documents mentionnés/ prévus seront envoyés à l'issue de la réunion** (car « c'est une semaine chargée et bousculée/remaniement).
  
- **Pierre Mathiot :** on a fait des propositions au ministre de l'Éducation nationale, la semaine dernière. Il est important de faire des propositions **avant l'été**. Donc à suivre (en fonction du remaniement). On a proposé :
  - le **changement de nom des E3C** (les épreuves communes de contrôle continu).
  - Pour l'ESR, les ES (enseignements de spécialité) 1 et 2 (soit un tiers du Bac) doivent s'adapter au calendrier PS (il y a 12 ES au lycée).
  - **Ces notes seront remontées dans PS pour que l'ESR les prenne en compte, lors du choix des GE dans PS**
  - **Au moment de PS, 62 % des notes et des résultats du bac seront connues de l'ESR.**
  - Autre proposition, on va supprimer un jury académique pour harmoniser les notes : il sera remplacé par un jury à la fin de première et un autre à la fin de la terminale, pour avoir un calendrier plus souple, plus adapté à PS.
  
- **Jean-Charles Ringard :**
  - L'ensemble de ces propositions sont des adaptations/des ajustements, pour tirer les enseignements de l'année écoulée.
  - On assouplit l'organisation et on améliore l'information.
  - Pour assouplir le calendrier de l'évaluation commune, le calendrier PS sortira fin septembre (il est avancé) et non plus en décembre) pour que les lycées puissent **voter** les calendriers des évaluations et pour que les familles aient une connaissance anticipée des calendriers : cela force la coordination entre le lycée et le supérieur. Cela améliore la visibilité, plus en avance.
  
- **Jérôme Teillard :**
  - On fait également des points avec les éditeurs, pour une meilleure coordination et une adaptation des manuels au nouveau contexte.

- Sur les informations et la réforme du lycée, **se reporter à la charte de 2019**. Parcoursup et la réforme du lycée, ce sont deux réformes cohérentes et convergentes, au service des élèves.

- **Rappel des 4 règles principales :**

- 1) (hors PS) les ES choisis par les élèves ne conditionnent pas les choix sur PS ( ce sont des choix en seconde et en première). Il faut laisser le choix aux élèves en fonction de leurs préférences. Ces souhaits sont encore déconnectés de PS. Ce ne sont pas des vœux, il ne faut pas qu'il y ait de confusion.

- 2<sup>ème</sup> règle importante : dans les critères et les attendus l'an prochain : il ne faut pas de référence aux filières passées (S, etc.).

- 3<sup>ème</sup> règle : il n'y a pas de référence à une combinaison exclusive des ES : il n'y a « pas de doublette gagnante », ni d'exclusion automatique/*a priori* d'un élève en fonction de ses choix de spécialité.

- 4<sup>ème</sup> règle : dans la rédaction des attendus locaux, il faut rédiger par rapport à des connaissances, des compétences et non en fonction des ES.

-Si les règles ne sont pas respectées, alors on mettra en place des éléments de contrôle collectif. Il peut y avoir des erreurs (car on compte plus de 16 000 formations). On fera confiance puis on vérifiera la discipline collective. Ce ne sont pas des règles nouvelles, mais en vigueur depuis 2019.

➤ **Jean-Charles Ringard :**

- vous disposerez de toutes les notes, toutes les disciplines confondues : de la première et des deux-tiers de la terminale.

-Sur les niveaux : l'ensemble des programmes a été rénové, avec en ligne de mire la volonté du ministre d'élever le niveau d'exigence. Voir par exemple **le sommaire** de math complémentaire et de math expert : par ces sommaires, vous constaterez le niveau d'exigence.

➤ **Jérôme Teillard :**

- Concrètement, il est insatisfaisant d'avoir de nombreux cadres où l'on donne des conseils (les salons, les JPO ...) et ne pas afficher l'information sur PS. C'est un handicap, car il faut une unité d'information et une égalité de traitement entre les candidats.

- Il y a besoin d'avoir des conseils : il faut parfois conseiller les élèves et concilier l'objectif de transparence et d'orientation des élèves. Dans le paramétrage de PS, on veut une partie conseil.

- **Aujourd'hui, on considère qu'il y a 3 types de formations :**

- **1) tous les types de choix d'ES sont acceptés (ce doit être la grande majorité : on accepte des profils variés) ;**

- **2) les formations où il faut approfondir des spécialités :** mais dans le respect d'au moins 4 combinaisons possibles d'ES ;

- **3) l'exception, à motiver, où il faut un parcours moins ouvert à conseiller aux élèves : avec une très grande spécialisation exigée :** par exemple, la voie BCPST est très particulière par rapport aux 4 combinaisons possibles d'ES.

➤ Un échange s'organise.

➤ **A venir :**

➤ **Jérôme Teillard :** on va faire une note de synthèse (une page-deux pages maximum) pour reprendre ces différentes règles.

➤ Ensuite, on travaillera ensemble par organisation/formation pour avoir un langage commun : où inscrivez-vous vos formations ? 1, 2 ou 3<sup>ème</sup> catégorie ci-dessus ?

- Il faut laisser aux élèves de seconde une vraie liberté de choix ; on ouvre des possibilités et l'ESR doit s'adapter à cette nouvelle finalité, sans perdre son niveau d'exigence
- On doit être transparent sur les critères, mais poursuivre le même objectif
- On trouvera une solution pour les doubles diplômes.
- En rentrant dans le concret, cela sera plus facile, on travaillera ensemble, vous serez accompagnés
- Avant fin août, il faut quelque chose de stable et **finaliser en septembre** : donc profiter des 10 jours à venir.
- L'objectif est d'être prêts pour les salons d'orientation d'octobre : donc pour fin septembre.
- **Pierre Mathiot** : L'année à venir sera de transition : avec en 2021, la 1<sup>ère</sup> promotion du nouveau bac ET encore ceux qui vont rentrer à bac +1 dans vos formations. Donc il y aura un mix et une transition à gérer. En 2022, on aura la nouvelle organisation finale, mais il faut travailler sur les messages dès maintenant. Il faut que les élèves fassent des choix d'appétence et pas exclusivement stratégiques. Il faut des attendus très généralistes, ce que nous ferons pour les Sciences po.
- **Olivier SIDOKPOHOU** : voir le vivier des formations scientifiques, c'est une question qui va se poser, une question importante pour les écoles d'ingénieurs. Le ministère va donner des éléments de réponse (des statistiques sur les choix des élèves), on ne sous-estime pas du tout cette question.

**Jérôme Teillard** remercie les participants et redit : on est disponible, s'il y a besoin de conseils : toutes les questions sont utiles. On vous donnera tous les éléments d'analyse et de compréhension du nouveau paysage.